

Moudon, le 13 mars 2025

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 11 mars 2025
Présidence : Julien Pittet

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 71/25

Demande d'un crédit de CHF 47'000.- pour le remplacement du système de détection des fuites d'eau et adaptation du budget de fonctionnement des services industriels de CHF 28'538.40 TTC dès 2025

- vu le préavis de la Municipalité No 71/25 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. accorde un crédit d'investissement maximum de CHF 47'000.- TTC pour le remplacement du système de détection des fuites d'eau,
2. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,
3. Prend acte que l'investissement sera amorti en quatre ans,
4. accorde un crédit supplémentaire au budget 2025 des services industriels de CHF 26'400.- HT, soit CHF 28'538.40 TTC,
5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense d'investissement aux meilleures conditions du marché.

Le préavis No 71/25 est accepté par 41 voix et 1 abstention.

Ainsi délibéré en séance du 11 mars 2025.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président : La Secrétaire :


Julien Pittet


Nicole Wyler

